

Le DOSSIER

AUTONOMIE À LA FERME

Comment devenir plus résilient ?

Pas de pétrole, pas de nourriture ?

Maraîchage : autoproduction de
semences et de plants

Autonomie alimentaire en élevage

Conserver son autonomie commerciale



AIDES ET RÉGLEMENTATION

NOTRE PARTENAIRE : L'ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES TECHNIQUES ÉCOLOGIQUES

PPAM : S'INSPIRER DES ARTS MARTIAUX POUR GÉRER SES EFFORTS ET SON STRESS

ÉDITORIAL

Page 2

**INFOS BIO NATIONALES
& RÉGIONALES**

Page 3

AGENDA

Page 4



AIDES ET RÉGLEMENTATION

Page 5

AUTONOMIE À LA FERME

Comment devenir plus résilient ?

Pas de pétrole, pas de nourriture ?

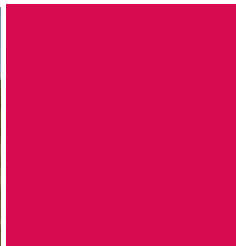
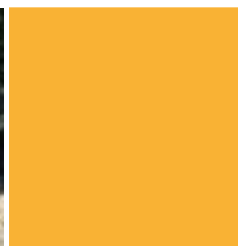
Page 7

Autoproduction de semences et de
plants *Page 8*

Autonomie alimentaire en élevage
Page 11

Conserver son autonomie
commerciale *Page 13*

Le
DOSSIER



PARTENAIRES

L'Association Pour la Promotion des
Techniques Écologiques

Page 14

PPAM :

S'inspirer des arts
martiaux

Page 15

**PETITES
ANNONCES
&
LE RÉSEAU
PACA**

Page 16

ÉDITORIAL



L'augmentation du réchauffement climatique devient de plus en plus préoccupant pour l'avenir de l'humanité, surtout si l'on dépasse les 2 degrés prévus dans les 20 prochaines années.

Celle-ci est corrélée à la proportion en gaz carbonique dans l'atmosphère provenant essentiellement de la combustion des énergies fossiles.

En tant qu'agriculteur, producteur de denrées alimentaires nécessaire à la vie de l'homme, nous pouvons essayer de réfléchir dans quelle mesure nous pouvons limiter notre impact à l'émission de gaz à effet de serre.

L'analyse de l'évolution de l'énergie utilisée en agriculture et différents exemples régionaux dans nos fermes bio vous montrerons des pistes pour répondre à ce défi.

Conservation et optimisation de l'utilisation des terres agricoles.

Travailler le sol avec moins d'énergie.

Diversifier les cultures, correspondant aux besoins locaux.

Limiter les transports d'intrants (plants produits à la ferme, aliments du bétail protéinés, engrais) et de distribution aux consommateurs.

On découvrira aussi des productions d'énergie locales, sachant déjà que c'est le soleil et la photosynthèse qui font pousser les plantes.

Par **YVES GROS**

Président de Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Bulletin semestriel du réseau Bio de PACA. Il rassemble la Fédération régionale Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur et les 6 Agribio (associations départementales d'agriculteurs bio)



Réseau BIO de

Provence • Alpes • Côte d'Azur

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Yves Gros

COORDINATION : Kristell Guillou

MAQUETTE : Matthieu Chanel
(Agrobio35 Studio Graphique)

MISE EN PAGE : Kristell Guillou, Nicolas Poitrenaud

RÉDACTION : Anne-Laure Dossin, Sophie Dragon-Darmuzey, Kristell Guillou, Yves Gros, Mathieu Marguerie, Oriane Mertz, Nicolas Poitrenaud, Claire Rubat du Merac

IMPRESSION : imprimé sur papier recyclé par une entreprise labellisée Imprim'vert.

CRÉDITS PHOTOS : réseau Bio de PACA

CONTACTS : Bio de Provence - Alpes - Côte d'Azur - Fédération d'Agriculture Biologique

Ferme de La Durette

556 Chemin des Semailles - BP 21284
84 911 Avignon cedex 09

Tél. : 04 90 84 03 34

communication@bio-provence.org

WWW.BIO-PROVENCE.ORG

LE RETOUR DES NÉONICOTINOÏDES

Malgré la mobilisation de l'opinion publique et de nombreuses organisations environnementales, dont la FNAB, le Parlement est revenu sur son vote de 2018 interdisant l'usage des néonicotinoïdes, les insecticides tueurs d'abeilles, afin de « sauver » les producteurs de betterave sucrière, mise en grande difficulté par l'arrivée de la jaunisse. Le projet de loi autorise, à titre dérogatoire, les producteurs de betteraves à sucre à utiliser jusqu'au 1er juillet 2023 des semences traitées avec des pesticides de la famille des néonicotinoïdes. La FNAB a dénoncé les probables dérives de ces dérogations normalement cantonnées à la filière betterave dans une lettre adressée aux députés et aux sénateurs. Elle a mis l'accent sur le fait que même dans la sphère sucrière, ces dérogations seront loin d'être une solution pertinente puisqu'elles ne contribuent qu'à augmenter la précarité des agriculteurs en tirant les prix vers le bas, tout en détruisant l'environnement, alors que des traitements alternatifs existent. Des élus écologistes ont attaqué la loi devant le Conseil constitutionnel, estimant qu'on ne pouvait pas faire marche arrière sur le niveau de protection apporté à l'environnement. En ces temps où les néonicotinoïdes font leur grand retour, une mobilisation de tous-tes pour rappeler que l'utilisation des engrais chimiques n'est pas une fatalité pour l'agriculture française est plus que nécessaire. D'autres mobilisations sont à venir...

UN NOUVEAU PROJET POLITIQUE POUR LE RÉSEAU FNAB



La FNAB a organisé une Assemblée Générale Extraordinaire le 14 octobre 2020 qui a réuni 70 personnes dont une cinquantaine d'agriculteurs. Lors de cette AGE, un projet politique de différenciation porté par le CA a été adopté à plus de 70 voix, projet incluant la voie des politiques publiques agricoles et celle d'un projet de labellisation privée « Bio.Français.Equitable ». Il a néanmoins été précisé dans les statuts que l'objectif à terme est l'uniformisation des labels bios. Une commission restant sous le contrôle du CA de la FNAB et de l'AG a été créée qui permettra aux régions d'être représentées. Une nouvelle feuille de route sera adoptée chaque année. Pour 2021, l'objectif est fixé de travailler sur les filières de territoire et la labellisation à la ferme, et de développer les critères « biodiversité » et « social ». 3 premières recrues sur une demi-année s'investiront dans ce projet à la FNAB.

En amont de cette AGE, le 8 octobre 2020, Bio de PACA a organisé un débat à Aix-en-Provence avec le président de la FNAB Guillaume RIOU. Elle a réuni des représentants de quatre des six groupements départementaux. Les participants se sont accordés sur une contribution

régionale qui valide les orientations du projet politique national. Des rencontres sont à venir en 2021 auprès des adhérents de chaque Agribio pour vous informer et vous aider à mieux comprendre ce projet politique.

> Pour plus d'infos concernant ce projet politique, rendez-vous sur le site de la FNAB : <https://www.fnab.org/>

INFO RÉGIONALE

BIO DE PACA DÉMÉNAGE ET ACCUEILLE UNE NOUVELLE RECRUE !

Depuis la mi-septembre, notre association a changé de locaux et s'est installée sur la ferme expérimentale de la Durette, dans la ceinture verte d'Avignon, acquise par la Foncière Terre de Liens. Ce nouvel espace de travail, plus spacieux, est plus à même d'accueillir l'équipe au complet aux côtés d'autres organismes agricoles. Une inauguration du site devrait s'organiser au printemps, dans un contexte sanitaire plus favorable. Retrouvez-nous donc dorénavant à la Ferme de la Durette, 556 Chemin des Semailles, Quartier Montfavet, BP 21284 - 84 911 Avignon cedex 09. Les coordonnées téléphoniques et mails du standard et des chargés de mission sont inchangées.

Suite au départ de Didier JAMMES pour prendre la coordination de Bio du Lot, Bio de PACA a recruté une nouvelle chargée de mission au Pôle Agroenvironnement énergie climat, Elsa PALMIERI, qui nous a rejoint le 15 septembre 2020. Après une formation d'ingénierie agronome à l'école AgroSup Dijon, et d'écologue au sein du master Ingénierie en Écologie et Gestion de la Biodiversité de Montpellier, Elsa a travaillé en tant qu'animatrice de GIEE en chambre d'agriculture. Elle s'est ensuite tournée vers l'aménagement du territoire et les politiques publiques territoriales en région Centre-Val-de-Loire (Conseil régional et Conseil départemental) puis vers la mise en œuvre de plans climat air énergie territoriaux dans le Nord Toulousain. Revenue dans la région de son enfance, elle aura pour mission de coordonner et mettre en œuvre des projets visant la réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre du secteur agricole. Ces actions peuvent concerner la réalisation de diagnostics énergétiques à l'échelle



de l'exploitation agricole ou d'un territoire, l'organisation de visites de fermes exemplaires, l'expérimentation et la valorisation de pratiques favorisant le stockage de carbone ou encore l'acquisition et la valorisation de référentiels technico-économiques. Contact tél. : 04 90 84 43 63 et contact mail : elsa.palmieri@bio-provence.org

> Retrouvez les contacts de l'ensemble de vos conseillers techniques au dos de ce numéro d'Actubio.

LES AGRICULTEURS DE DEMAIN ONT BESOIN DE VOUS !

Nombreux sont les stagiaires et apprentis qui vont devoir trouver un stage dans le milieu agricole d'ici la fin de l'année scolaire, et quoi de mieux qu'un stage sur une exploitation Bio ? Les lycées agricoles et les CFPPA de la région sont à la recherche d'agriculteurs Bio pouvant accueillir un (ou plusieurs) stagiaire(s) pour une durée de quelques semaines. Différents stages sont recherchés, de l'approche globale de l'exploitation à une réflexion de terrain spécifique pouvant porter sur la biodiversité, l'eau, l'équipement, etc. Dans le cadre de son partenariat avec l'enseignement agricole, le réseau Bio de Paca s'est associé à cette recherche et vous adressera courant décembre un petit questionnaire en ligne afin de recenser les fermes partantes pour les accueillir. On compte sur vous !

DIVERSIGO: DES ESSENCES LOCALES ET ADAPTÉES AU CLIMAT



DiversiGO s'attache à restaurer une biodiversité cultivée en région PACA afin de réintroduire des variétés végétales adaptées aux conditions climatiques spécifiques à notre région et à ses fluctuations. Ce projet, porté par le GRAB (Groupe de Recherche en Agriculture Biologique), et en partenariat avec de nombreux acteurs dont l'INRAE, les Agribio départementaux et la Fédération régionale Bio de PACA, ambitionne ainsi le développement d'une filière multi-espèces, qui permette la gestion de la biodiversité régionale, et pleinement fonctionnelle, c'est-à-dire parfaitement intégrée dans le maillage économique. Il s'agit d'une étroite collaboration entre agriculteurs et chercheurs, couvrant l'ensemble des espèces végétales du milieu agricole (légumes, fruits, céréales, fourrages, couverts végétaux). Les chargés de projet DiversiGO ont la mission de prospecter des variétés régionales auprès d'agriculteurs, de les expérimenter avec la participation d'agriculteurs et de laboratoires de recherches afin de les évaluer, de multiplier les variétés sélectionnées et enfin de contribuer à leur valorisation.

Un séminaire annuel DiversiGO aura lieu le 26 janvier 2021 pour réunir les organismes impliqués et les agriculteurs intéressés.

Chez Bio de PACA, une stagiaire, Laure Gicquel, travaille à plein temps sur ce projet depuis la mi-septembre. En pleine phase de prospection de données sur les variétés locales de fruitiers, Laure cherche des agriculteurs pouvant lui partager leurs informations et leur expérience.

> Si vous êtes intéressés par le projet DiversiGO et souhaitez participer, contactez Laure Gicquel. Tél : 04 90 84 43 61 et Mail : laure.gicquel@bio-provence.org

FORMATIONS

Retrouvez le catalogue des formations agricoles des réseaux alternatifs en région PACA sur le site www.inpact-paca.org

• RÉGLEMENTATIONS SANITAIRES EN VIGUEUR EN MATIÈRE DE TRANSFORMATION, STOCKAGE ET TRANSPORT DE DENRÉES ALIMENTAIRES

1er et 8 décembre Agribio 83

• PROTECTION SANITAIRE D'UN VERGER EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

4 décembre Agribio 83

• GÉRER LES APPORTS ORGANIQUES DE SON SOL ET PRODUIRE SON COMPOST

7 décembre Agribio 83

• SOIGNER SON TROUPEAU PAR L'HOMÉOPATHIE - INITIATION

8, 11 décembre et 11 janvier Agribio 05

• FAVORISER LA BIODIVERSITÉ SUR SON EXPLOITATION

8 décembre Bio de PACA

• BATTRE ET TRIER SES PPAM À LA FERME POUR LE MARCHÉ DE L'HERBORISTERIE

9 décembre et 25 mars Agribio 04

• RÉFLÉCHIR À SES CHOIX VARIÉTAUX ET SES ITINÉAIRES TECHNIQUES EN MARAÎCHAGE BIO

10 décembre Agribio 05

• LA PRODUCTION DE PLANTS EN MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE

15 décembre Agribio 04

• PRODUIRE DES PPAM DIVERSIFIÉES : DE LA MISE EN HIVERNAGE AUX PLANTATIONS DE PRINTEMPS

17 décembre et 16 mars Agribio 04

• DIVERSIFIER LES ATELIERS DE PRODUCTION SUR SA FERME

Hiver 2020-21 Agribio 05

• PRODUIRE DES CHAMPIGNONS EN BIO (PLEUROTES ET SHIITAKE)

Hiver 2020-21 Agribio 83

• PRODUIRE DES PETITS FRUITS ROUGES EN BIO

Hiver 2020-21 Agribio 83

• ITINÉRAIRE TECHNIQUE DE LA TOMATE ET DU MELON EN BIO

Hiver 2020-21 Agribio 83

• GESTION ET OPTIMISATION DE L'IRRIGATION EN MARAÎCHAGE BIO

Hiver 2020-21 Agribio 83

• GREFFAGE DES ARBRES FRUITIERS

Début 2021 Agribio 83

• APPROCHE GLOBALE ET DYNAMIQUE DE L'ALIMENTATION DES RUMINANTS

Début 2021 Agribio 83

• MÉDECINE ALTERNATIVE EN ÉLEVAGE DE VOLAILLE BIO

Début 2021 Agribio 83

• HOMÉOPATHIE EN ÉLEVAGE DE PETITS RUMINANTS

Début 2021 Agribio 83

• LUTTE CONTRE LE VAROA EN APICULTURE BIOLOGIQUE

Début 2021 Agribio 83

• PERFECTIONNER SES ENGRAIS VERTS EN MARAÎCHAGE BIO

Début 2021 Agribio 84

• PRÉPARER SES SOINS PHYTO-AROMATHÉRAPIQUES EN ÉLEVAGE DE PETITS RUMINANTS

Janvier ou février Agribio 83

• DÉCHIFFRER UNE ANALYSE DE SOL ET GÉRER SA FERTILISATION ET SES APPORTS ORGANIQUES

Janvier ou février Agribio 83

• AGRICULTURE DE CONSERVATION DES SOLS EN GRANDES CULTURES

Janvier - mars Agribio 04

• PASSER SES GRANDES CULTURES EN BIO

Janvier - juin Agribio 04

• CALCULER SES PRIX DE REVIENT EN MARAÎCHAGE ET VOLAILLES

7 et 8 janvier Agribio 84

• SOIGNER LES PLANTES PAR LES PLANTES

12 et 13 janvier Agribio 05

• ADAPTER L'ALIMENTATION POUR DES ANIMAUX EN BONNE SANTÉ

14 janvier Agribio 05

• S'INITIER AUX PPAM

20 et 21 janvier Agribio 04

• INITIATION À LA SOUDURE

4ème semaine de janvier Agribio 05

• SOIGNER SES ANIMAUX PAR LES PLANTES ET LES HUILES ESSENTIELLES

25 janvier Agribio 06

• ALIMENTATION DES AGNEAUX BIO ET QUALITÉS BOUCHÈRES

Février Agribio 05

• CULTIVER ET AMÉLIORER SES PRATIQUES EN MARAÎCHAGE BIO SUR PETITES SURFACES

Février Agribio 84

• AUTOCONSTRUCTION DE BÂTIMENTS LÉGERS EN VOLAILLES

3 à 5 jours en février ou mars Agribio 84

• RÉFLÉCHIR, CONCEVOIR ET PRÉPARER SON PROJET AGROFORESTIER

3, 4 février et 8 mars Agribio 04

• PRODUIRE DE LA SPIRULINE EN BIO

10, 11 et 12 février Agribio 06

• DÉVELOPPER UN ATELIER DE POULES PONDEUSES BIOLOGIQUES

23 février Agribio 05

• CULTIVER EN PLANCHES PERMANENTES ET ORGANISATION DU TRAVAIL

24 et 26 février Agribio 05

• PREMIÈRE TRANSFORMATION DES PPAM : GEMMOTHÉRAPIE ET MACÉRATS GLYCÉRINÉS

Mars Agribio 04

• APPROCHE DE LA BIODYNAMIE SUR LA FERTILITÉ DU SOL

2 et 3 mars Agribio 84

• TRANSFORMATION DES PRODUITS ANIMAUX : RÉGLEMENTATION ET AMÉNAGEMENT DU LOCAL

Mars Agribio 84

ÉVÉNEMENTS

• SÉMINAIRE ANNUEL DIVERSIGO

26 janvier GRAB et Réseau Bio de PACA

• WEBINAIRE GRANDES CULTURES BIO : BLÉ DUR ET COUVERTS VÉGÉTAUX

01 février Bio de PACA

UN POINT SUR LES AIDES

Reconduction de la CAB (aide à la conversion bio) sur 2021 selon vraisemblablement les modalités des années précédentes (l'accompagnement des conversions reste une priorité pour la Région).

Reconduction pour 2 ans (soit jusque 2023) du Crédit d'impôt bio votée par l'Assemblée nationale le 13 novembre

RÉGLEMENTATION

TALC : USAGE EN BIO EN TANT QUE PRODUIT PHYTO ?

La FNAB a lancé une consultation sur l'utilisation du talc en viticulture et en arboriculture car le statut réglementaire de cette substance n'est pas clairement défini à ce jour. En effet, le talc est :

- une substance de base non UAB (parce que non comestible),
- et il est également considéré comme « poudre de roche » par certains organismes de contrôle, ce qui le rend utilisable au titre de l'annexe 1 (engrais, amendements...).

Or on trouve sur le marché des **produits phyto** à base de talc et estampillés « UAB » [alors que le talc ne figure pas dans l'annexe 2, celle sur les produits phyto]. Il est donc nécessaire de clarifier la question. Si vous avez rencontré des soucis lors de visites de contrôle de certification, merci de nous en informer via votre Agribio. Nous vous tiendrons informés de la décision qui sera prise par l'INAO.

NOUVEAU RÈGLEMENT BIO EUROPÉEN, OÙ EN EST-ON ?

Date d'entrée en application

La Commission européenne a annoncé le 4 septembre 2020 reporter d'un an l'entrée en vigueur du nouveau règlement bio européen. Les agriculteurs-rices bio devront donc appliquer ces nouvelles règles au 1er janvier 2022. Cette nouvelle échéance laisse un an supplémentaire aux agriculteurs-rices bio pour adapter leurs systèmes aux nouvelles dispositions et au réseau FNAB pour les accompagner dans ces adaptations.

Alimentation monogastrique

La réglementation biologique actuellement applicable prévoit que « les animaux d'élevage sont nourris avec des aliments biologiques répondant à leurs besoins nutritifs aux différents stades de leur développement ».

Cependant, une dérogation à cette obligation permet d'utiliser jusqu'à 5% maximum d'aliments protéiques non biologiques

2020 et mise au vote du Sénat dans les semaines qui viennent.

Aides aux investissements du Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations (PCEAE végétal, élevage et énergie) : en attente d'un nouvel appel à candidature qui doit paraître en décembre 2020.

dans les rations annuelles des monogastriques. Depuis sa création en 2009, cette dérogation a sans cesse été prorogée. Elle court jusqu'au 31/12/2020. 12 années de dérogation n'ont-elles pas été suffisantes pour que les filières s'organisent ?

Nouveau règlement 848/2018 : prorogation ET RESTRICTION de la dérogation

Forts du constat que sans incitation réglementaire la situation dérogatoire resterait la norme, les colégislateurs européens ont donc saisi la révision du règlement biologique comme une opportunité pour limiter davantage cette dérogation et tenter d'appliquer le principe de 100% d'aliment biologique.

La future réglementation biologique prévoit une fin de cette dérogation au 31/12/2025 : il ne sera alors plus possible de nourrir les animaux avec des aliments non bio. Cette période dérogatoire est une nouvelle fois accordée afin de laisser le temps aux filières de s'adapter.

En revanche, les législateurs ont fait le choix de restreindre la dérogation afin de cranter le changement et de préparer la sortie de la dérogation. Seuls les « porcelets de 35kg maximum » et les « jeunes volailles » pourront en bénéficier.

Etablir une définition française dans le Guide de Lecture (INAO)

Si pour les porcelets, la règle numérique des 35kg est claire, le règlement bio 2018/848 n'apporte pas de définition de « jeunes volailles ».

En France, c'est la Commission réglementation du CNAB à l'INAO qui est en charge de proposer une définition des « jeunes volailles ». Une première définition a été formulée autour de critères de maturité sexuelle des animaux. Selon cette définition, les jeunes volailles ont jusqu'à :

- 18 semaines pour poulets/pintades/poulettes
- 28 semaines pour dindes/canards [les oies vont être ajoutées].

La FNAB estime que l'application d'une telle définition n'incitera pas les filières à se préparer à la sortie de la dérogation

Aide FranceAgriMer aux investissements permettant de réduire les dérives ou doses de produits phytosanitaires : appel à candidature en cours, **ouvert jusqu'au 31/12/2020**. Sont éligibles les matériels de substitution aux produits phyto tels que les outils de désherbage mécanique, thermique, bineuse, broyeur, andaineur...

puisqu'elle n'implique aucun changement de pratique. En effet, citons l'exemple des poulets de chair où l'abattage est possible à partir de 12 semaines, ce qui signifie que la dérogation peut s'appliquer durant toute la vie des poulets.

La FNAB propose donc à l'INAO que le stade physiologique soit également pris en compte (et pas uniquement la maturité sexuelle) et propose que la dérogation soit possible uniquement au stade de « démarrage », c'est-à-dire :

- jusqu'à 4 (ou 5) semaines pour les poulets de chair, pintades et canards ;
- jusqu'à 6 semaines pour les poulettes ;
- jusqu'à 6 (ou 7) semaines pour les dindes et les oies.

Les négociations sont en cours et nous vous tiendrons informés de la décision de l'INAO.

La question des plants

Des évolutions réglementaires sont à prévoir sur l'utilisation des plants de vigne en bio. Les conditions d'utilisation de semences et plants non-bio sont en train d'être revues. Notamment pour ce qui est du recours aux plants traités chimiquement en post-récolte : la Commission européenne propose de déclasser toute parcelle bio où serait introduit (renouvellement) un plant **traité en post-récolte** avec un produit chimique interdit en bio, y compris pour les traitements phytosanitaires obligatoires. Il y a 2 cas où cette nouvelle règle européenne pourrait poser problème : 1/ en cas de traitement antifongique de stockage appliqués après la récolte du plant (par ex. avec du Beltanol), et 2/ en cas de paraffinage hormonal.

La FNAB mène actuellement une enquête auprès du réseau pour connaître les pratiques sur le terrain. N'hésitez pas à en parler à votre pépiniériste et à faire remonter les informations à votre conseiller bio qui les transmettra à Bio de PACA.

Par **ANNE-LAURE DOSSIN**
Chargée de mission aides - réglementation
à Bio de Provence - Alpes - Côte d'Azur



AUTONOMIE À LA FERME :

Comment devenir plus **RÉSILIENT ?**



Entre les changements climatiques, les crises sanitaires, la fin des outils de régulation des marchés tels que les quotas laitiers et l'instabilité des marchés, l'incertitude pèse aujourd'hui sur de nombreuses fermes. Pour y faire face, la notion de résilience a intégré le champ agricole depuis quelques années. Aborder cette notion, c'est se demander si un système peut encaisser et faire avec les aléas climatiques, sanitaires, économiques ou politiques. Avec la crise sanitaire du Covid-19, notre modèle agricole et alimentaire actuel s'est révélé être un accélérateur de propagation d'épidémies, mais aussi un secteur vulnérable et peu résilient face à ce type de crise, notamment à cause de sa forte dépendance aux échanges mondialisés. Au contraire, d'autres modes de production et de commercialisation, plus diversifiés, autonomes et locaux, se sont montrés prêts à répondre aux variations de la demande.

La résilience est un des principes de la durabilité des fermes bio. L'Agriculture Biologique repose sur un cahier des charges qui implique d'aller vers plus d'autonomie sur la ferme. L'épidémie de covid-19 nous invite aussi à mettre l'accent sur les enjeux de santé. Les consommateurs ont repris conscience de l'importance de bénéficier d'un accès à une alimentation de qualité. L'origine France et les circuits courts sont mis en avant et les liens entre consommateurs sont renforcés. A cela s'ajoute le bilan environnemental des productions importées.

L'agriculture française est réapparue comme une pièce essentielle de l'économie du pays. Le mot de souveraineté alimentaire a refait surface après avoir été pendant des décennies soit considéré comme acquis, soit relégué au second plan, notamment à l'échelle de l'Union européenne.

En temps de crise, la vente de produits issus de l'agriculture biologique a crû plus vite que celle des produits de l'agriculture conventionnelle. Des simulations montrent que, malgré des rendements parfois plus faibles, ce système peut répondre à la souveraineté alimentaire non seulement française mais aussi européenne. Par ailleurs, la commercialisation de ces produits repose sur un partage de la valeur plus équitable, qui irrigue l'économie des territoires, respecte les producteurs et les personnes qui y travaillent.

PAS DE PÉTROLE, PAS DE NOURRITURE ?

Continuera-t-on à produire et à consommer de la même façon qu'actuellement, si les énergies fossiles viennent à manquer ? Pour adapter nos systèmes alimentaires, des solutions existent et des choix stratégiques doivent être faits.

La production agricole et la consommation des produits qui en découlent sont très énergivores, au moins dans les formes pratiquées actuellement dans le monde occidental. D'après des chercheurs, **il faudrait dépenser plus de 7 calories pour produire une calorie alimentaire**. Et l'énergie utilisée sur les fermes est principalement non renouvelable, puisque **composée à 70% de pétrole** et 8% de gaz. Prenons l'exemple d'une céréale. Semer, désherber, biner, récolter sont autant d'opérations au champ qui demandent du pétrole pour faire avancer les tracteurs et les machines. Les engrais minéraux épanchés dans les champs sont également très énergivores par la combustion de gaz nécessaire à leur production, sans compter qu'il faut ensuite les acheminer de l'usine vers le champ. Une fois récoltée, la céréale est ensuite transportée – ici encore, besoin de pétrole – vers un lieu de stockage dans lequel elle va souvent être séchée, opération demandant là encore de l'énergie. Elle voyage ensuite vers un lieu de transformation – voire plusieurs dans le cas de produits nécessitant une succession de transformation diverses : farine puis pain par exemple. Enfin, une fois le produit fini obtenu, il faut encore l'acheminer vers le consommateur, opération devenue très consommatrice en énergie tant les lieux de production se sont éloignés des lieux de consommation. En effet, dans un monde où plus de la moitié de la population vit désormais en ville, la logistique de l'approvisionnement se complexifie. Imaginez maintenant un produit transformé dont les ingrédients proviennent de différents pays, voir continents, et demandent chacun des procédés de transformation : sans énergie, essentiellement fossile, une bonne partie de l'humanité ne mange plus !

UNE PERTE D'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE DES EXPLOITATIONS

L'agriculture a de tout temps été énergivore. Si l'on s'en tient à l'échelle de la parcelle agricole, donc en excluant la distribution des produits, **la consommation d'énergie par l'agriculture n'a augmenté que de 20%** entre la fin du XIX^{ème} siècle et aujourd'hui. Sauf que la nature de l'énergie utilisée a radicalement changé. Aux bœufs et chevaux (nécessitant du foin) et à la force du travail humain (nécessitant de la nourriture), se sont substitués les tracteurs et les engins agricoles nécessitant du pétrole, énergie par définition non renouvelable (et apportant d'indéniables progrès dans les conditions de travail). Par ailleurs, à peu près au

même moment, les engrais minéraux ont progressivement remplacé les engrais de ferme (fumier, lisier), alourdissant encore la facture énergétique de la production alimentaire. Au final, en quelques décennies, l'agriculture française et européenne a certes considérablement augmenté son niveau de production, permettant d'assurer la sécurité alimentaire, mais est passée de l'autonomie énergétique à la dépendance extérieure. Aujourd'hui, **98% de l'énergie utilisée sur une ferme provient d'une source extérieure à celle-ci**, contre 2% à la fin du XIX^{ème} siècle, où l'on utilisait donc essentiellement les animaux et les humains. On peut ajouter à cela ce qu'il se passe au-delà des fermes : en effet, **les trois quarts de la dépense énergétique des systèmes alimentaires ne provient pas des exploitations agricoles, mais des industries agro-alimentaires et de la distribution des produits aux consommateurs**. En revanche, les pratiques agricoles représentent deux tiers des émissions de gaz à effet de serre étant donné leur forte dépendance au pétrole ; à l'inverse, les industries agroalimentaires utilisent d'avantage d'électricité, énergie peu carbonée en France grâce au nucléaire. Peu de marges de progrès possible à ce niveau-là : ce qu'il se passe dans la ferme reste difficilement électrifiable.

LA NÉCESSAIRE DÉCROISSANCE ÉNERGÉTIQUE DE L'AGRICULTURE ?

Tout ceci ne serait à la limite pas un problème si l'énergie utilisée était essentiellement décarbonée et renouvelable. En utilisant autant de pétrole, l'agriculture moderne participe de manière non négligeable au réchauffement climatique,

même si elle reste un des rares secteurs d'activité à pouvoir compenser efficacement une partie de ses émissions grâce au stockage du carbone dans les sols. En outre, en dépendant aussi massivement d'une ressource non renouvelable, le modèle de production est fragile dans un contexte annoncé de tensions sur les ressources en pétrole à l'échelle mondiale. D'après l'Agence Internationale de l'Énergie, les découvertes de gisements exploitables n'ont jamais été aussi faibles et la production de pétrole conventionnel, c'est-à-dire facile à extraire, a franchi son pic en 2008. A tel point que cette même Agence Internationale de l'Énergie **a mis en garde en 2018 les dirigeants du monde entier contre un risque de contraction pétrolière à l'échelle mondiale**. Par ailleurs, l'agriculture utilise aussi massivement d'autres ressources non renouvelables, comme le phosphore et le potassium provenant de mines. Là encore de nombreux économistes annoncent que la production mondiale **a atteint son pic ou est en passe de l'atteindre**. Avec une diminution des approvisionnements en pétrole et ressources minières non renouvelables, nos systèmes d'alimentation seront-ils capables de continuer à fonctionner de la sorte ? Comme de nombreux autres secteurs de notre économie, l'agriculture va donc devoir réfléchir à sa transition énergétique pour être moins gourmande en ressources extractibles non renouvelables. Il conviendrait même de parler d'amorcer une décroissance énergétique, tant les alternatives aux ressources non renouvelables risquent d'être insuffisantes en quantité et efficacité.



DES SOLUTIONS APPLICABLES AU CHAMP MAINTENANT

Des solutions existent pour rendre les systèmes agricoles moins gourmands en énergies non renouvelables. Le développement de fertilisations alternatives aux engrais minéraux se fera notamment via le recyclage des déjections animales et humaines, des couverts végétaux ou l'agroforesterie. On pourra utiliser des tracteurs plus petits et moins consommateurs d'énergie. Mais au niveau de la parcelle agricole, les itinéraires techniques économes en fuel représentent des pistes d'avenir. Sur de grandes surfaces, l'agriculture de conservation des sols (couverture la plus permanente possible et diminution du travail du sol) permet de **diviser jusqu'à deux fois la quantité de carburant utilisée à l'hectare**. Son adaptation en bio, bien que compliquée techniquement, est en test un peu partout en France. Sur des petites fermes en maraîchage, tout est plus simple : la main de l'homme peut permettre de remplacer souvent le fuel du tracteur, comme l'ont démontré les systèmes en permaculture. La traction animale sur des petites surfaces peut également être envisagée, même si sa généralisation poserait un indéniable problème de surface : avant la mécanisation de l'agriculture, **45 % de la surface agricole européenne était dédiée au fourrage pour l'alimentation des animaux**. Il y a au final fort à parier qu'une décarbonation de l'agriculture passera par un retour d'une partie de la population active vers

les campagnes. La dépendance de l'agriculture au pétrole s'est en effet accompagnée d'une diminution drastique de ses besoins en main d'œuvre. En ce sens, le renouvellement des générations agricoles est un enjeu primordial.

PRODUIRE DE L'ÉNERGIE SUR L'EXPLOITATION, UNE FAUSSE BONNE IDÉE ?

Autre piste, la production d'énergie sur l'exploitation. L'utilisation de résidus de cultures comme les pailles ou de fumiers pour produire de l'énergie, en les brûlant ou en les méthanisant est une solution insatisfaisante **d'après Petros Chatzimpiros**, chercheur spécialiste des empreintes environnementales des systèmes alimentaires. Selon ses travaux, la valorisation, même totale, des résidus agricoles cités plus haut, suffirait à peine à compenser la consommation agricole actuelle d'énergies fossiles. Ceci est d'autant plus vrai que ces résidus sont aussi des produits qui, restitués au sol, permettent de l'enrichir. Si l'agriculture pourrait faire un pas considérable vers plus d'autonomie énergétique via la valorisation de ces résidus, il paraît inconcevable qu'elle produise massivement de l'énergie pour d'autres secteurs d'activité et qu'elle nourrisse une population toujours grandissante dans le même temps. Rien que la réinternalisation totale de la production énergétique dont l'agriculture a besoin **consommerait en France environ 20% des surfaces actuelles de grandes cultures**.

CHANGER LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES

Le développement d'une agriculture décarbonée ne se fera pas sans changer radicalement nos systèmes alimentaires. Au-delà de la parcelle, une alimentation de proximité basée sur des aliments qui voyagent moins sera inévitable, pour diminuer la facture énergétique globale de notre système alimentaire. Cela suppose une consommation moindre d'aliments transformés venant des quatre coins du globe. Par ailleurs, toujours selon Chatzimpiros, une diminution de l'élevage consommateur de céréales, c'est-à-dire les porcs, les volailles mais également des bovins nourris au grain, permettrait de libérer des surfaces pour sécuriser la production d'énergie par l'agriculture ou le développement de systèmes moins productifs, comme le bio, et donc potentiellement moins énergivores. Enfin, bien plus encore que l'agriculture, qui ne représente que 5% de la consommation énergétique en France, c'est l'ensemble de notre économie qui devra engager sa mutation. Et comme nous avons physiologiquement besoin de pain avant tout le reste, il serait loin d'être absurde que d'autres secteurs se serrent la ceinture un peu plus fort que le monde agricole en cas de besoin.

Par **MATHIEU MARGUERIE**

Coordinateur Agribio 04

Conseiller grandes cultures Agribio 04 et

Bio de PACA

MARAÎCHAGE : GAGNER EN AUTONOMIE PAR L'AUTOPIRODUCTION DE SEMENCES ET DE PLANTS

Il est bien connu que les charges de semences et plants sont les premières dépenses en maraîchage. L'autonomie peut alors s'obtenir par une autoproduction des plants, voir des semences. D'autant plus que c'est souvent un souhait des maraîchers de maîtriser l'itinéraire de la graine à la récolte. Or tout le monde sait combien il peut être difficile de concilier les deux : autoproduction de semences et/ou plants avec la production de légumes bios. Cela demande à la fois des compétences particulières, mais aussi du temps.

AUTOPIRODUCTION DE SEMENCES : DES ÉCHANGES ANIMÉS

En octobre 2019, dans le cadre du projet PimAB, des maraîchers et porteurs de projets se sont regroupés chez Jean Luc Daynerolles (le Potager d'un curieux) pour échanger sur l'autoproduction de



● Groupe d'échange PimAB sur l'autoproduction de semences au Potager d'un curieux, Saignon [84], octobre 2019



● Serre bioclimatique de Patricia Lenne, Villelaure [84]

semences. Ce lieu riche en biodiversité existe depuis plus de 30 ans, et il y produit plus d'une centaine de variétés. Jean Luc fabrique ses propres substrats faits avec 30 % de compost animal, 30 % de sable de rivière, 30 % de terre fine et 10 % de compost de toilettes sèches (compostage de 2 ans). Son substrat est drainé, léger, bien arrosé et tamisé. Jean Luc insiste sur le fait d'appartenir à un réseau, cela permet de s'organiser collectivement et se répartir la multiplication de plusieurs semences pour faire une vraie sélection (brassage génétique). Pour les allogames il est important d'avoir 400 plants au moins en reproduction pour avoir un bon brassage génétique, c'est pour cela qu'il est important de travailler collectivement.

AUTOPRODUIRE SES PLANTS MARAÎCHERS: RETOUR D'UNE FORMATION

L'autoproduction de plants nécessite de bien s'organiser dans sa planification et demande du temps quotidien supplémentaire dans le calendrier du maraîcher. Mais cela permet d'étaler son planning de plantation et d'avoir les plants à « portée de main ». Cela permet aussi de choisir ses variétés.

Agribio84 a organisé une formation en février 2020 sur ce thème qui s'est déroulée en partie sur la ferme de Patricia Lenne

à Villelaure (pépiniériste productrice de plants à destination des professionnels). Pour elle, la qualité de la motte fait 70 % de la qualité du plant pour une germination homogène et un bon développement racinaire et foliaire. Le terreau est donc un point essentiel au niveau de sa composition et structure, mais aussi au niveau de la fabrication de la motte (juste mouillage homogène et pressage). Neuhaus propose une gamme adaptée au presse-mottes avec des fibres de bois (en remplacement d'une partie de la tourbe noire, ressource limitée). En plus d'être moins préjudiciable pour l'environnement, ce terreau compacte moins au cours de la vie du plant en pépinière. Patricia utilise la vermiculite pour couvrir les semis et a observé une nette différence sur l'homogénéité de la germination : la vermiculite permet de réduire les arrosages avant la levée, et agit comme un tampon thermique. Le recouvrement avec du terreau (qui lui, sèche) a l'inconvénient de nécessiter un arrosage, au risque d'être excessif. En règle générale, un défaut d'arrosage est moins préjudiciable qu'un excès. Des aspersions courtes mais régulières aux heures chaudes permet par contre de rafraîchir et d'humidifier l'ambiance de la serre.

SERRES BIOCLIMATIQUES

Patricia a installé une serre « bioclimatique » en 2018. Le principe est l'accumu-

lation de chaleur le jour par une masse thermique, qui sera restituée la nuit, de façon optimisée grâce à un système d'isolation. Cette masse thermique joue aussi un rôle de tampon thermique aux heures trop chaudes. L'eau constitue une masse thermique très efficace.

Cela permet de garder les plants hors gel et au-dessus des températures froides de l'hiver sans utiliser d'énergie fossile. Le GERES a accompagné plusieurs installations bioclimatiques dans la région PACA et ils mettent à disposition des fiches techniques très complètes sur des exemples de fermes. Avant d'installer une serre bioclimatique, 4 points importants sont à respecter, permettant de trouver le bon compromis entre chaleur, aération et lumière :

- Se trouver dans une zone où la couverture nuageuse est faible ;
- Constituer une bonne masse thermique (ex : bidon ou fût rempli d'eau ou mur en pierre ou terre peint) ;
- Avoir une bonne isolation pour pouvoir maintenir cette chaleur quand il fait froid mais aussi faire attention à bien orienter la serre ;
- Mettre en place une ventilation efficace qui permette d'aérer est indispensable.



Chez Patricia l'installation s'est faite sous une serre tunnel classique : 1000 bidons de 20 litres (optimal pour le rapport cumul t°C et restitution de la chaleur) y sont répartis avec une circulation d'air entre eux. Ils servent de support pour les plateaux de plants. Un écran thermique est installé à l'intérieur de la serre (plafond, rideau) : plus respirant que le P17, il limite d'autre part très peu la luminosité. Les bidons ont coûté 3 € pièce, l'écran thermique 1700 € pour 210 m². Un financement de l'ADEME et d'une fondation ont soutenu l'investissement et l'accompagnement technique.

Ce système lui permet d'assurer la qualité des plants de début de saison (démarrage des semis fin janvier, et homogénéité des germinations sans problème de fontes de semis). Les solanacées et cucurbitacées doivent attendre encore un peu car le système ne permet pas de chauffer suffisamment, le temps d'élevage du plant est raccourci de 25 % en moyenne.

Par **ORIANE MERTZ**
Conseillère maraîchage et volaille
à Agribio 84/13

Pour aller plus loin :

Règlementaire : <http://semencespayannes.org/semons-nos-droits/questions-frequentes.html>

Compte rendu Groupe échanges Semences disponible auprès d'Agribio84

Projet GERES : <https://www.geres.eu/nos-actions/nos-projets/energie-solaire-passive-agriculture-durable-paca/>

Interview de Chloé Gaspari (Grab)

DES PROJETS RÉGIONAUX QUI FLEURISSENT !

Qu'est-ce que le réseau Edulis ?

C'est un réseau de paysans de PACA engagés dans la reproduction et la conservation des semences paysannes. EDULIS signifie : Ensemble Diversifions et Utilisons Librement les Semences. Edulis a pour objectif de faire vivre ses semences, pour échanger, les multiplier, et proposer les produits issus de ces semences aux consommateurs locaux.

Comment fonctionne le groupe ?

Nous avons un catalogue des variétés disponibles (une quarantaine de variétés environ). Le groupe est constitué d'une quinzaine de maraîchers. Chaque maraîcher engagé dans le réseau doit multiplier au moins une variété du catalogue pour participer à la conservation et aux échanges du réseau.

Pouvez-vous donner un exemple de ce que vous y faites ?

Sur l'axe d'expérimentation, l'objectif est de trouver des variétés diversifiées adaptées au territoire et aux objectifs des agriculteurs. On fait ensuite la sélection chez une pépiniériste et on regarde sur quels critères on veut les améliorer, on propose ensuite ces variétés aux maraîchers. Par exemple chez une maraîchère du Var, elle mène des essais depuis 2 ans sur la courgette pour trouver une variété de population productive et qui réponde à ses contraintes pédo-climatiques. Ainsi elle sélectionne chaque année les variétés qui donnent de bons résultats.

Est-ce que les maraîchers du réseau ont une meilleure autonomie de production de semences ?

Certains maraîchers utilisent plus de va-

riétés de population qu'avant mais nous avons encore peu de producteurs qui produisent leurs propres semences.

Quelles sont les perspectives ?

Nous avons monté le projet « DiversiGO » qui a pour objectif de continuer à travailler sur la filière des semences de population en région PACA. Celui-ci a démarré en été 2020. Un des volets du projet est de continuer à faire des essais, de multiplier les graines et de les distribuer dans le réseau, tout cela dans un objectif d'adapter les semences au changement climatique qui a de plus en plus d'impact sur les cultures.

Propos recueillis par **ORIANE MERTZ**
Conseillère maraîchage et volaille
à Agribio 84/13

AUTONOMIE ALIMENTAIRE EN ÉLEVAGE



Située à 1000 mètres d'altitude dans les Hautes-Alpes, la Ferme de Baumugnes élève en bio, sur 90 hectares, 20 vaches de race Abondance et Tarine. La production laitière est transformée en partie à la ferme en une large gamme de fromages, commercialisés en circuit court. Le reste de la production est collecté par Biolait.

Sur ce territoire du Haut-Buëch, les contraintes climatiques et agronomiques sont importantes. Hiver rude, été sec, sols pauvres et pierreux, relief important et parcelles de petite taille. Et pourtant, l'élevage de Cécile et Baptiste Vialet est quasi en autonomie alimentaire, une réelle volonté de la part des éleveurs. « Pour être cohérent, le mode de production bio doit être associé à une recherche d'autonomie sur la ferme ». Pour y parvenir, plusieurs leviers sont utilisés. Dimensionnement du troupeau par rapport aux surfaces fourragères, réalisation de trognes pour donner la feuille en fourrage, mélanges prairiaux et céréaliers adaptés, choix de la race et optimisation de l'alimentation... Le changement climatique est au cœur des adaptations du système d'exploitation. « On ne va pas avoir le choix, c'est une réalité obligeante ! »

DES FEUILLES EN FOURRAGE

« On se focalise sur les surfaces en herbe mais les arbres ont une grande importance en élevage ! ». Depuis leur installation en 2006, et à la suite de son prédécesseur, Baptiste « fait la feuille » tous les ans : frêne, peuplier tremble, érable champêtre, saule, chêne... autant d'arbres dont il coupe les jeunes branches pour les donner en fourrage à ses vaches. Cette technique ancestrale de la trogne permet d'avoir chaque année une ressource disponible, accessible, gratuite et durable... et bonne pour la santé du troupeau ! « J'ai remarqué que le saule et le frêne faisaient baisser les taux cellulaires qui sont en général assez haut pendant les

périodes de sécheresse », constate Baptiste.

Mais cette pratique reste assez contraignante. « C'est long et périlleux quand les trognes sont hautes ». Il faut une demi-journée pour faire la feuille pour trois jours. Le mieux est de faire des trognes basses et de donner la feuille aux vaches directement dans les champs où elle tombe. L'arbre apporte, en plus du fourrage, une protection pour les vaches contre le soleil, les taons et les mouches.

Une formation sur la trogne organisée par Agribio 04 au printemps chez Bernard Coppel a montré l'intérêt de nombreux éleveurs. « Cette pratique est loin d'être marginale. Elle tend à se redévelopper ! ».

MÉLANGES PRAIRIAUX ET CÉRÉALES

Un autre levier pour tendre vers l'autonomie alimentaire est d'optimiser les surfaces disponibles. Pour les prairies temporaires, Baptiste favorise le sainfoin, la luzerne et le lotier, qui repoussent vite et permettent de faire pâturer derrière la fauche. Son mélange Vesce de Cerdagne et blé, semé l'été après déchaumage peut être pâturé trois fois, « ça permet de réduire son besoin en surfaces de céréales ! ». A l'exemple de Jean-Noël Mathieu dans le Dévoluy, Baptiste fait pâturer le seigle. « On le sème en août et on le fait pâturer à l'automne rapidement au fil, ce qui fait taller le seigle que l'on récolte l'été suivant ». Pour tout ça, Baptiste utilise au maximum des semences locales. « Le GIEE semences porté par l'ADEAR 05 a permis de nous rendre compte que les

semences locales tiennent beaucoup mieux à la chaleur et à nos conditions climatiques ».

CHOIX DE RACE ET BONNE ALIMENTATION

Le choix de la race est crucial pour s'adapter aux conditions climatiques et à la ressource disponible. « La Tarine tient bien à la chaleur et valorise très bien les landes ». Optimiser l'alimentation de ses vaches permet aussi de les tenir en bonne santé. « En diminuant ma ration de céréales, j'ai observé une diminution des mammites et donc une meilleure productivité ». Les vaches ont du foin grossier toute l'année avant la traite. En hiver, Baptiste leur donne 10 à 12kg de foin, 3kg de paille et 700g de céréales (mélange fermier + son + pois et lentilles en très petite quantité). Evolution récente à Baumugnes, les génisses sont intégrées très rapidement aux vaches, « ça leur permet un meilleur apprentissage de l'alimentation au pré ».

Cécile et Baptiste raisonnent l'autonomie au-delà de leur exploitation. Ils échangent de la paille contre du fumier, leurs céréales boulangères contre les déchets de minoterie pour les vaches, ils achètent du foin sur pied à un voisin... « Il faut aller encore plus loin, l'autonomie doit se réfléchir à l'échelle d'un territoire ».

Propos recueillis par **AGNÈS THIARD**
Conseillère élevage bio
à Agribio 05

UN GIEE DANS LES ALPES-MARITIMES !

Agribio 06 monte actuellement un groupement d'intérêt économique et environnemental : **L'autonomie alimentaire des éleveurs face au changement climatique.**

Dans les Alpes-Maritimes, un groupe d'éleveurs s'est formé depuis 2018. Leur volonté commune est d'être plus autonome au niveau de l'alimentation. Afin de structurer le groupe, un projet est mis en place. Ce projet regroupe cinq éleveurs, et permettra ainsi à chacun de monter en compétences et de gagner en connaissances afin d'avoir une meilleure gestion de son troupeau, plus particulièrement au niveau de l'alimentation. Ce projet prendra également en compte le changement climatique, de plus en plus présent dans le département des Alpes-Maritimes, ainsi que toutes les problématiques transversales à l'alimentation telles que la santé

animale ou encore le bien-être animal. De nombreuses structures interviendront ; PROMONATURE, GIE Zone Verte, SCOPELA, etc.

A travers de nombreuses formations, journées techniques et moments d'échanges, chacun partagera son expérience. Ces journées seront ouvertes à tous ! Les éleveurs pourront par la suite mettre en place sur leur ferme de nouvelles méthodes grâce aux compétences acquises (utilisation d'arbres fourragers, optimisation des friches et sous-bois, etc.).

Si ce projet vous intéresse, n'hésitez pas à contacter Agribio Alpes-Maritimes !



Interview de Elisa Apostolo, éleveuse de poulets bio à Varages, Présidente du G.i.e. Epi de blé

FABRICATION COLLECTIVE D'ALIMENT BIO POUR VOLAILLES DANS LE VAR



Quelles sont les origines de ce projet collectif ?

Nous sommes dans une région où la filière volaille est assez peu développée. Seuls quelques fournisseurs d'aliment sont présents et ils ont le monopole. Les éleveurs situés sur des fermes non accessibles en camion ne peuvent pas se faire livrer l'aliment en vrac et subissent des prix particulièrement élevés. Avec plusieurs éleveurs, nous avons essayé d'organiser des commandes groupées mais cela n'a pas fonctionné. Nous nous sommes alors rapprochés d'Agribiovar, qui, avec l'implication du Lycée agricole de Saint Maximin et l'appui technique d'un éleveur-formateur du Gers, a initié un projet d'atelier collectif de fabrication d'aliment pour volailles. Ce projet nous a beaucoup enthousiasmé, et nous avons créé le Groupement d'Intérêt Économique EPI de BLE en été 2017.

Comment fonctionne cet atelier ?

Il s'agit d'une fabrique d'aliment gérée de manière collective. Nous y stockons des céréales, et y fabriquons nous-même l'aliment correspondant à nos élevages - poules pondeuses et/ou poulets - au fur et à mesure de nos besoins. Nous avons tous des moyens différents de ramener et stocker l'aliment sur nos fermes. Nous sommes directement en contact avec les céréaliers bio qui nous fournissent localement. La certification bio de l'atelier ou encore la facturation sont gérées par des membres du G.I.E. Nous nous réunissons régulièrement pour organiser la gestion collective de la fabrique, nous adapter à nos fournisseurs et à nos besoins.

Que vous apporte ce projet, notamment en terme d'autonomie sur vos fermes ?

Nous en avons eu un bon exemple avec le confinement : les fabricants industriels avaient du mal à être livrés, il y avait des difficultés d'approvisionnement. Pour nous, ça a au contraire été très confortable de fonctionner en local et en autonomie. Nous n'avons pas eu de problème d'approvisionnement. Nos céréaliers partenaires nous livraient eux-mêmes directement. C'est rassurant de pouvoir travailler avec des céréaliers qui sont proches, et vont semer en fonction de nos besoins,

avec une bonne adaptabilité. Comme ils sont associés au projet, ils comprennent bien nos besoins. Cet atelier nous apporte aussi une grande souplesse en nous permettant de nous fournir en fonction de nos besoins : nous pouvons fabriquer au fur et à mesure et ainsi distribuer à nos volailles un aliment qui vient d'être broyé, et non pas un aliment stocké longtemps et à la limite de la DLC...

Comme nous gérons nous-mêmes notre propre outil, nous faisons des choix qui correspondent vraiment à notre manière de travailler, sans subir le fonctionnement d'une filière industrielle. C'est en quelque sorte une autonomie de filière...

Rencontrez-vous parfois des difficultés, et lesquelles ?

Une des difficultés est justement la gestion collective qui n'est pas simple. On gagne en autonomie, mais cela s'apprend. Par ailleurs, le temps consacré à la fabrication et au transport de l'aliment n'est pas négligeable... Mais c'est le prix de l'autonomie ! Je trouve que l'on y gagne énormément par rapport aux difficultés auxquelles on est confronté quand on est dépendant des filières industrielles.

Propos recueillis par
AGRIBIOVAR

CONSERVER SON AUTONOMIE COMMERCIALE, ÉLARGIR SES DÉBOUCHÉS

Face à la crise alimentaire inédite que nous avons traversée, privant la majeure partie des agriculteurs de leurs modes de vente habituels, nous avons voulu savoir comment ils ont réussi à s'adapter dans ce nouveau contexte, à repenser leur stratégie commerciale et à identifier de nouveaux débouchés commerciaux en vue de les pérenniser à terme, tout en privilégiant le plus possible les ventes de proximité, de façon à conserver leur autonomie commerciale.

La ferme des Fabrigoules est située à Moustiers-Sainte-Marie (Alpes de Haute-Provence), près du département du Var. Quand Benoît Payot et sa compagne s'y sont installés en bio il y a six ans, ils ont recensé un certain nombre de clients à prospecter. Au bout de 3 ans, ils ont prospecté de nouveaux clients. La crise sanitaire les a obligés à réagir et à trouver de nouvelles solutions de commercialisation.

Activité : élevage pastoral de chèvres de race provençale. Production de fromages et produits laitiers de chèvre (frais et tommes affinées), labellisés Agriculture Biologique.

Circuits de vente :

- Vente directe sur marché forain saisonnier
- Vente aux supérettes et magasins spécialisés de proximité (Alpes de Haute-Provence et Var)
- Vente via un point de vente collectif

3 questions à Benoît Payot, éleveur de chèvres, administrateur d'Agribio 04 et Bio de PACA



Au début de la crise sanitaire liée au Covid-19, tu t'es questionné sur l'avenir de certains de tes débouchés en circuit court. Peux-tu nous expliquer ta démarche ?

« Dans le contexte de crise sanitaire actuel, j'ai voulu anticiper sur la baisse attendue de mes ventes de fromages, surtout de fromages frais auprès de la clientèle touristique estivale. J'ai prévu d'augmenter ma fabrication de tommes plus facilement stockables, par rapport à des fromages frais périssables. Je sais que je ne serais pas le seul à augmenter ma production de tommes. J'avais besoin de trouver de nouveaux débouchés auprès de magasins spécialisés que je pourrai livrer en direct. J'ai concentré ma zone de prospection sur deux départements : Var et Alpes Haute Provence. J'ai évalué ma production (fin juin - fin décembre) à 35 tommes/semaine. J'ai contacté Bio de PACA pour m'aider dans ma démarche. »

Quelle démarche as-tu engagée ?

« Nous avons choisi pour l'instant de démarcher le réseau de la Ruche qui Dit oui et certaines boutiques. La Ruche qui dit Oui de Fréjus s'est montrée intéressée. Cela fait un peu de route mais c'est assez compatible avec nos autres livraisons sur Draguignan, qui se trouve sur le trajet. Nous avons aussi démarché deux boutiques sur Draguignan et autour : Comptoir de la bio à Trans-en-Provence, qui a 800 m² de surface de vente en bio, et Comptoir de Maurice, dans Draguignan. Nous avons déposé une première livraison dans chaque boutique, à l'essai. Donc très positif. »

En quoi les conseils de prospection commerciale t'ont été utiles ?

« En tant qu'agriculteur, nous avons besoin d'optimiser notre démarche commerciale pour économiser notre temps de travail. Nous avons réussi à organiser une tournée (4h à 4h30 de route) qui permet de livrer plusieurs clients sur le même trajet : La Ruche qui dit Oui (2 à 3 livraisons tous les 15 jours) ; Marcel & Fils (Fréjus et St Raphaël) ; Les Comptoirs de la Bio. J'ai trouvé très pratique d'avoir tous ces contacts commerciaux regroupés. Ça nous a donné un « coup de fouet » pour contacter de nouveaux clients. Je n'ai pas encore pris le temps, mais je compte appeler un peu les collègues pour leur proposer de leur envoyer ce travail de recherche de débouchés, s'ils en ont besoin. »

Cette sollicitation de Benoît souligne les deux axes à prendre en compte par les agriculteurs, s'ils veulent conserver leur autonomie commerciale :

- Rationaliser la commercialisation pour



économiser le temps de travail.

- Sécuriser les débouchés commerciaux et les différents circuits de vente.

Cela pourrait faire l'objet d'une formation/conseil sur cette thématique, selon les besoins exprimés par les agriculteurs.

Contact : La ferme des Fabrigoules - Route la Palud - 04360 Moustiers Sainte Marie. Mail : fermedesfabrigoules@gmail.com

En Savoir + :

www.bio-provence.org, rubrique Commercialiser en bio > Actions > Note commerciale

Propos recueillis par **CLAIRE RUBAT DU MÉRAC**
Chargée de commercialisation
à Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'APTE : UNE ASSOCIATION LOCALE EN FAVEUR DES ÉCO-ÉNERGIES*

L'Association pour la Promotion des Techniques Ecologiques (APTE) a été fondée il y a plus de 17 ans par Jean-Louis et Elisabeth Millet, un couple d'agriculteurs installés à Mérindol en Sud-Luberon [84]. Ces vétérans de l'autonomie vivent depuis une vingtaine d'années sans être reliés au réseau d'électricité ni à l'eau courante. Développant à la fois le photovoltaïque et l'éolien pour l'énergie, la toilette sèche et la phytoépuration pour l'eau et l'autoconstruction d'habitats en matériaux locaux, c'est tout naturellement que les Millet ont fait de l'autonomie le socle principal de l'association.

Celle-ci compte aujourd'hui deux salariés et plusieurs dizaines de membres bénévoles : une taille modérée qui permet de garder une organisation simple. Chaque membre partage ses connaissances, ses curiosités, et enrichit ainsi l'APTE de nouveaux sujets. Injection d'eau dans les moteurs, cuiseurs et séchoirs solaires, turbine hydraulique, LED auto-construite : autant d'expérimentations nouvelles qui rejoignent la philosophie de départ de l'association.

Concrètement, l'APTE propose de nombreuses formations et stages. Il est ainsi possible de suivre des formations avec Philippe Gros, spécialisé en éco-énergie ou des stages d'autoconstruction avec Sébastien Duthéage. Sébastien, qui fête cette année ses dix ans au sein de l'association, vient du monde du bâtiment et a voulu partager son expérience et enseigner aux intéressés comment construire eux-mêmes leurs maisons. C'est suite à ces formations que la demande d'accompagnement de chantiers d'autoconstruction a émergé, notamment pour des chantiers participatifs. Ce dispositif d'accompagnement connaît un franc succès, et l'APTE approche déjà la centaine de chantiers encadrés ! En lien avec cette action, l'APTE a contribué à la création de la FEDAC, la Fédération des accompagnateurs à l'autoproduction et à

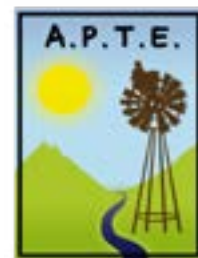
l'entraide dans le bâtiment.

Il va de soi que le savoir-faire des membres de l'APTE est un apport précieux pour les agriculteurs de la région, et particulièrement pour notre réseau d'agriculteurs bio en PACA. Sébastien Duthéage a été sollicité par Bio de PACA pour animer un cycle de formations à destination des agriculteurs sur les économies d'énergies et les énergies renouvelables. Plus récemment, nous l'avons fait intervenir pour apporter son expertise dans le cadre de notre cycle de visites de fermes, où nous mettons en lumière les pratiques agricoles innovantes et favorables au climat. C'était en mars dernier, au GAEC de l'arbre (Les Faysses, 05) pour visiter une chambre froide basse consommation auto-construite. Vous pouvez retrouver le compte-rendu de cette visite, incluant les nombreuses remarques de Sébastien, sur www.bio-provence.org.

Un site internet centralise toutes les productions de l'APTE, ou du moins en garde les traces : www.apte-asso.org. C'est une mine d'or d'informations, avec ses fiches techniques détaillées, ses vidéos et ses cours en ligne. L'occasion inespérée de suivre un cours sur le dimensionnement ou l'ossature bois depuis chez soi ! Le site connaît d'ailleurs une fréquentation importante, qui se chiffre en dizaines de milliers de visiteurs par an. Cela traduit la

volonté forte d'une partie de la population de gagner en autonomie et avoir un mode de vie plus résilient.

Dans l'article « Maraîchage : gagner en autonomie par l'autoproduction de semences et de plants » de ce dossier d'Actubio, nous vous parlions d'une serre bioclimatique. Il s'agit d'un bon exemple d'innovation mis en avant par l'APTE et le GERES. La serre bioclimatique repose sur un concept de départ simple mais qui permet de faire des économies d'énergie importantes. Il s'agit de construire une serre avec une grande baie vitrée inclinée côté sud (l'idéal étant d'utiliser du polycarbonate alvéolaire), une paroi opaque côté nord ainsi que de placer dans la serre des matériaux capables de stocker la chaleur transférée par rayonnement depuis le soleil (des bidons d'eau ou encore des briques peintes en noir). L'inertie permet de chauffer la serre durant la nuit, lorsque le matériaux stockant restitue la chaleur de la journée. La fiche technique concernant la serre bioclimatique sur le site internet a été consultée des milliers de fois et rassemble de nombreux détails qui permettent de concevoir sa serre selon ses besoins et sa localisation.



● Chantier participatif de l'APTE : construction d'une serre bioclimatique en terre-paille sur la ferme de Sébastien Elluin, maraîcher à Mollégès [13], en juin 2020

Pour plus d'informations :

Rendez-vous sur le site www.apte-asso.org pour accéder aux nombreuses ressources disponibles et afin de vous informer au sujet des formations à venir :

Fabrication d'un cuiseur stérilisateur solaire, produire de l'énergie renouvelable, concevoir un bâtiment écologique performant... il y en a pour tous les goûts !

* Cet article a été rédigé à partir d'un article consacré à l'APTE dans la revue *Nature et Progrès* en 2019.

Par
NICOLAS POITRENAUD
Volontaire en Service Civique
à Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur

CULTURE ET CUEILLETTE DES PPAM : S'INSPIRER DES ARTS MARTIAUX



● Apprentissage du maniement de la faucille : Formation «Culture et cueillette des PPAM : ergonomie et art du geste, techniques issues des arts martiaux» organisée par Agribio 04 en septembre 2020.

Dominique Jégouic et Jean François Roussot sont installés depuis 2002 à la Rivière des Arômes à Rosans, dans les Hautes-Alpes. Leur activité agricole est orientée vers la production et la transformation des plantes aromatiques et médicinales. A travers sa pratique du Ki Aïkido, un art martial japonais, Jean François a appris à gérer ses efforts et son stress lors des divers travaux quotidiens.

Formés dans le domaine agricole au CFPPA de Nyons puis en aromathérapie auprès de l'Ecole Lyonnaise des Plantes, Dominique et Jean François cueillent et cultivent 35 plantes qu'ils accompagnent depuis leur culture jusqu'au produit final : huiles essentielles, eaux florales, sirops floraux, huiles de massage. La cueillette des plantes sauvages d'altitude, entre 800m et 1500m dans les Baronnies, une région encore bien préservée, leur fournit plus de la moitié de leur production (carotte, lavande, mélèze, pin, genévrier, sauge, thym...). Les autres plantes sont cultivées en agriculture biologique (camomille, coriandre, estragon, origan, menthe...) et selon le cahier des charges du syndicat SIMPLES. Leur choix s'est porté sur une petite unité de production d'1,5 hectares en cohérence avec leurs valeurs, leur relation à leur métier de cueilleur, producteur et distillateur. La production est commercialisée en vente directe : AMAP, foires et

salons, vente par correspondance et magasins locaux.

Fils d'agriculteur, Jean-François Roussot s'est confronté assez vite à des questionnements : comment tenir dans la durée dans ce métier où le travail à la main et les gestes répétitifs nous font prendre conscience de la fragilité de notre corps dans notre résistance à l'effort ? Comment adapter ses gestes ?

« Nous sommes des êtres mentaux, peu connectés avec les éléments »

Dès son installation, Jean-François s'est intéressé à la pratique du Ki-Aïkido, un art martial de défense à la portée de tous. D'origine japonaise, les techniques du Ki-Aïkido se concentrent sur la coordination du corps et de l'esprit et permettent une défense proportionnelle à l'intensité de l'attaque, grâce à l'utilisation contre lui-même de la puissance de l'attaquant.

Cet art-martial lui a permis de développer les qualités physiques (coordination, équilibre, souplesse, relâchement) ainsi que le contrôle de soi, la confiance et le bien-être. Cette pratique vise à unifier le corps et l'esprit, elle part du constat que le temps où l'on est présent à ce que l'on

fait est rare. Le Ki-Aïkido repose sur 4 principes de base :

- Garder le poids de son corps vers le bas ;
- Se détendre complètement ;
- Rester dans son centre (point de jonction du corps et de l'esprit qui s'apparente au centre de gravité) ;
- Etendre son Ki (envoyer de l'énergie à partir du centre).

Le fait d'appliquer ces 4 principes lui permet d'avoir le geste juste et d'économiser son énergie au quotidien. A partir de sa pratique du Ki-Aïkido, Jean-François a mis au point des exercices visant à développer le Ki (énergie vitale), des exercices de respiration et il a adapté des mouvements d'Aïkido dans son travail quotidien et le maniement des outils sur sa ferme. Il transmet aujourd'hui son expérience aux autres paysans en intervenant ponctuellement dans des formations pour leur apprendre à optimiser leurs gestes, développer leurs capacités propres et mieux gérer leurs efforts et leurs stress.

Par
KRISTELL GOUILLOU
Chargée de communication
à Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur

OS CONTACTS AU RÉSEAU BIO DE PACA POUR TOUTE QUESTION TECHNIQUE

BIO DE PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR



Ferme de la Durette
556 Chemin des Semailles
BP 21284
84911 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : 04 90 84 03 34
contact@bio-provence.org

● **ANNE-LAURE DOSSIN** | CHARGÉE DE MISSION AIDES, RÉGLEMENTATION, CONVERSIONS, FILIÈRE ARBORICULTURE
Tél. : 04 90 84 43 64
annelaure.dossin@bio-provence.org

● **ELSA PALMIERI** | CHARGÉE DE MISSION AGROENVIRONNEMENT ÉNERGIE CLIMAT
Tél. : 04 90 84 43 63
elsa.palmieri@bio-provence.org

● **ELENA GARCIA** | CHARGÉE DE MISSION AGROENVIRONNEMENT BIODIVERSITÉ ÉNERGIE CLIMAT
Tél. : 06 29 28 60 83
elena.garcia@bio-provence.org

● **VINCENT OLIVIER** | CHARGÉ DE MISSION EAU
Tél. : 04 90 84 43 67
vincent.olivier@bio-provence.org

● **CLAIRE RUBAT DU MERAC** | CHARGÉE DE COMMERCIALISATION
Tél. : 04 90 84 43 62
claire.rubatdumerac@bio-provence.org

AGRIBIO 04



Village Vert
5 Place de Verdun
04300 FORCALQUIER
Tél. : 04 92 72 53 95
agribio04@bio-provence.org

● **MATHIEU MARGUERIE** | COORDINATEUR ET CHARGÉ DE MISSION EN PRODUCTIONS VÉGÉTALES AGRIBIO 04 ET BIO DE PACA (GRANDES CULTURES, VITICULTURE)
mathieu.marguerie@bio-provence.org

● **MÉGANE VÉCHAMBRE** | CHARGÉE DE MISSION EN PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES (PPAM) POUR BIO DE PACA ET EN MARAÎCHAGE POUR AGRIBIO 04
Tél. : 06 29 64 24 33
conseillerppam@bio-provence.org

● **LUCIE KOCH** | CHARGÉE DE MISSION FILIÈRES CÉRÉALES ET ÉLEVAGE
Tél. : 04 92 72 53 95
technicien2.agribio04@bio-provence.org

AGRIBIO HAUTES-ALPES



8 ter rue Capitaine de Bresson
05000 GAP CEDEX (adresse de la boîte postale)
Tél. : 06 03 07 94 88
agribio05@bio-provence.org

● **BERTILLE GIEU** | ANIMATRICE FILIÈRES ET CONSEILLÈRE MARAÎCHAGE ET ARBORICULTURE
Tél. : 06 03 07 94 88
agribio05@bio-provence.org

● **CORALIE GABORIAU** | CONSEILLÈRE PPAM BIO
Tél. : 07 50 03 74 56
agribio05@bio-provence.org

● **AGNÈS THIARD** | CONSEILLÈRE ÉLEVAGE BIO
Tél. : 06 19 99 06 27
elevage04-05@bio-provence.org



AGRIBIO ALPES-MARITIMES



E.c.o.l.e Paul Eluard
10-12 Rue des Arbousiers
06510 CARROS
Tél. : 06 29 57 12 66
agribio06@bio-provence.org

● **JUSTINE CUSTOJA** | CHARGÉE DE MISSION PRODUCTIONS ANIMALES
Tél. : 06 64 42 07 97
agribio06.justine@bio-provence.org

● **MELANIE DESGRANGES** | ANIMATRICE-CONSEILLÈRE PRODUCTIONS VÉGÉTALES
Tél. : 06 66 54 07 96
agribio06.melanie@bio-provence.org

AGRIBIO BOUCHES-DU-RHÔNE



Maison des Agriculteurs
22 avenue Henri Pontier
13626 AIX EN PROVENCE
CEDEX 1

● **FLORENCE PONCELET** | ANIMATRICE
Tél. : 04 42 23 86 59 / 07 68 95 96 95
agribio13@bio-provence.org

AGRIBIO VAR



ZAC de la Gueiranne
Maison du Paysan
83 340 LE CANNET DES MAURES
Tél. : 04 94 73 24 83
agribiovar@bio-provence.org

● **MARIE RABASSA** | CONSEILLÈRE EN MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE
Tél. : 07 83 06 40 07
agribiovar.rabassa@bio-provence.org

● **JOSEPH RANDRIAMANANANDRO** | RESPONSABLE DE L'ALIMENTATION BIO EN RESTAURATION ET DE LA COMMERCIALISATION
Tél. : 06 51 60 22 96
agribiovar.randria@bio-provence.org

● **MARION ROBERT** | CONSEILLÈRE-ANIMATRICE
Tél. : 06 74 91 22 67
agribiovar.robert@bio-provence.org

AGRIBIO VAUCLUSE



MIN 5
15 Avenue Pierre Grand
84953 CAVAILLON CEDEX
Tél. : 04 32 50 24 56
agribio84@bio-provence.org

● **CAROLINE BOUVIER D'YVOIRE** | CONSEILLÈRE FILIÈRE MARAÎCHAGE (DÉPARTEMENTS 84/13)
Tél. : 06 23 83 49 29
conseilmaraichage13-84@bio-provence.org

● **ORIANE MERTZ** | CONSEILLÈRE MARAÎCHAGE ET VOLAILLE (DÉPARTEMENTS 84/13)
Tél. : 06 95 96 16 62
oriane.mertz@bio-provence.org

Les petites ANNONCES

EMPLOI

● Recherche associé·e intéressé·e par une installation future en vue d'un départ à la retraite en 2024. 50 mères de race Angus en AB et un atelier d'engraissement plein air de 200 porcs par an. Transformation et vente en totalité en direct (atelier de découpe à la ferme). Matériel et bâtiments récents et fonctionnels. Travail structurel, congés et weekends. Zone touristique. Possibilité de faire des stages de parrainage (CEFI). Nous étudions toutes propositions. **SEYNE LES ALPES (04) - Ferme des Pelissones - kmp.kev@gmail.com - 06 80 24 93 94**

● Troupeau de 50 chèvres du Rove en système moyen-grand pastoral cherche un vrai chevrier(ère) passionné, issu du milieu agricole, pour traite, soins du troupeau et parcours 5h/jour en sylvopastoralisme. Logement de 30 m² fourni à Martigues. **MARTIGUES (13) - Ferme de la Croix d'Estrine - Bernard THORON - bbernard-toto@aol.com - 06 70 61 60 45**

ANIMAUX, CÉRÉALES

● À vendre, 400 kg de semence blé dur. **LAURIS (84) - Sébastien FELIX - sebastien.felix2@wanadoo.fr - 06 73 45 18 92**

● Recherche d'un troupeau de brebis race Lacaune à vendre. certifié AB. Nous voudrions en acheter environ 40. Nous pouvons nous déplacer sur toute la France. **NOYERS-SUR-JABRON (04) - GAEC de la Ribiere - fermelariabiere@gmail.com - 0638026045**

TERRAINS AGRICOLES

● Terrains agricoles près de Barjols (83) avec bâtiments. Parcelles formant un ensemble de 3,5 ha et parcelle détachée 0,4 ha, champs, forêt, petit ruisseau. Accès par 300m de piste. Bâtiments : 1 bergerie en pierre d'environ 90 m² à rénover, 1 cabanon en pierre de 13 m², 1 bâtiment d'exploitation en bois R+1 (2 x 60 m²) avec panneaux solaires. Non raccordé aux réseaux. Forage solaire pour l'eau et une citerne de stockage de qualité alimentaire de 13 m³. 1 alambic inox 200 litres pour distillation des PAM. **BARJOLS (83) - François KRAUSS - f.krauss@wanadoo.fr - 06 07 67 63 64**

Retrouvez toutes les annonces en ligne sur le site :

WWW.BIO-PROVENCE.ORG

Avec le soutien de :

